

Le petit journal de Mauzac

Janvier 2012 - Numéro 7

Edito du Maire:



2011 nous laisse avec un fort gout d'amertume. Notre école a été détruite par un incendie criminel dans la nuit du 9 au 10 octobre dernier.

Je suis personnellement scandalisé et meurtri par cette épreuve

Au delà des centaines de milliers d'euros qui sont partis en fumée, il y a la valeur symbolique de notre école municipale qui est outragée.

L'école est le lieu laïque ouvert à tous, le lieu de la transmission du savoir, le lieu des premiers partages, le lieu de nos premières amitiés ...

Un des seuls lieux où il n'y a rien à voler, rien à prendre...!
Un lieu où contrairement tout est à apprendre gratis...!

Le devoir vertueux de l'école républicaine laïque est de transmettre l'instruction et d'initier le civisme en toute égalité pour tous.

Seuls des individus d'une débilité la plus primaire peuvent être capables de détruire une école !

La gendarmerie enquête et ne lâchera pas l'affaire. Nous ferons tout pour retrouver le(s) coupable(s).

L'équipe de rédaction a souhaité consacrer une page spéciale de notre journal « L'écho des Platanes » à ce douloureux événement.

Cette épreuve a eu l'unique mérite de faire de belles rencontres, de découvrir des personnes admirables. L'élan de solidarité que vous avez manifesté a été d'un réconfort et d'un soutien merveilleux sans lesquels nous ne serions pas arrivés si rapidement à réorganiser la scolarisation de nos enfants.

Votre formidable soutien nous a dynamisés.

Aujourd'hui, la reconstruction du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau est devenue bien évidemment la priorité pour laquelle nous nous sommes déjà investis.

Les élus auront à prendre dans quelques jours des décisions fortes pour le futur de Mauzac.

Notre objectif est d'exécuter un projet concerté pour la reconstruction de notre école.

Un planning d'exécution à marche forcée est programmé afin que nos frimousses réintègrent leur nouvelle école dans les meilleurs délais.

2012 ne sera pas de tout repos d'autant que la nouvelle station d'épuration sera également réalisée cette année en partenariat avec le SMEA31.

La rénovation de la grange du centre bourg est reportée par obligation afin de répondre aux urgences.

Voilà en quelques mots les grandes orientations municipales pour 2012.

Chères Mauzacaises, chers Mauzacais,

Les épreuves seront balayées par notre enthousiasme collectif. Votre confiance et votre solidarité nous donnent force et vigueur.

Que 2012 vous apporte, avant tout, santé et bonheur. Très cordialement à tous

Le maire de Mauzac Eric SALAT



Dossier: p 2

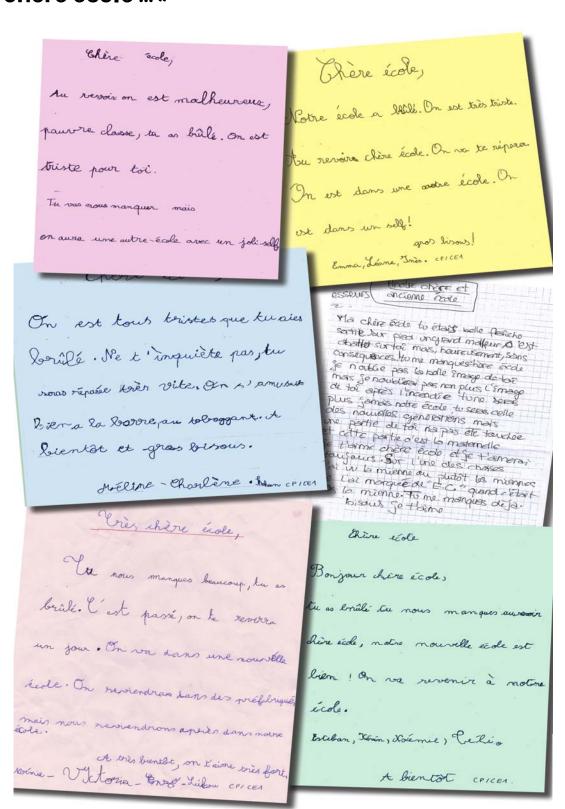
Bilan à mi-mandat

Spectacle de Noël ...

Quelle joie dans les yeux des enfants à l'arrivée du Père Noël le 18 décembre dernier! Le COGFM et la municipalité n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux jeunes mauzacais un après-midi festif en compagnie de clowns qui les ont énormément fait rire. Le père Noël n'est pas venu les mains vides et a distribué des cadeaux aux plus petits et un sac gourmand aux aînés. Tous ensemble ont ensuite partagé goûter et apéritif pour clore ce sympathique après midi.



« Chère école ... »



Encart spécial:

L'œuvre collective réalisée par les enfants et les enseignants de l'école de Mauzac.

Vie locale: p 3

Parole aux associations

Bilan à mi-mandat, présenté lors de la réunion publique du 23 septembre 2011 :

Les mois et les années passent vite et il n'était pas question d'oublier les promesses et objectifs que nous nous étions fixés ... Illustrés par un diaporama, les projets terminés, en cours et à venir ont été commentés par Eric Salat et le conseil municipal. Un apéritif dinatoire clôturait cette présentation et fût l'occasion de poursuivre les échanges. Quelques planches sont reproduites ci-dessous. La présentation complète est consultable sur le site de la mairie.











Actions & Réalisations Municipales

- Achèvement nouvelle salle des fêtes et plan de financement
- Annulation projet exploitation gravière « Clos Périssé »
- Mise en place d'un marché dominical
- Forum des associations
- Création du journal « l'Echo des Platanes » et du site interne officiel de la commune (www.mairie-mauzac.fr)
- Création d'un parking à l'école
- Aménagement de l'Allée des Platanes
- Réfection de la toiture bâtiment municipal Salle de Cérémonie et du Conseil
- PLU + Schéma Directeur d'Assainissement (STEP) + transfert de la compétence assainissement au SMEA 31
- Achat grange centre bourg
- Aménagement de la salle polyvalente en gymnase
- Construction de la maison de l'environnement (actuellement dédiée aux chasseurs)
- Aménagement et déménagement de la mairie dans les locaux de l'ancienne école
- Aménagement terrain de boules : éclairages et local dédié (fourniture matériel)
- Démolition du vieux château d'eau
- Extension école
- Travaux effacement réseaux ERDF et France Telecom
- Travaux d'urbanisation RD53
- Achat de matériel communal (tracteur, épareuse,...)
- Transformation de la servitude de passage en chemin communal dit «chemin des douze »
- Travaux de réfection des chemins communaux
- Création d'une aire de jeux et agrandissement du jardin public
- Rénovation d'un local communal dédié aux assistantes maternelles de la commune
- Marchés publics de restauration scolaire/de collecte des ordures ménagères (dossier Eco-emballages)

PLU

Les étapes et dates importantes :

21 avril 2008 :

Délibération fixant la révision du POS et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

✓ 2008 à 2010 :

Diagnostic et Projet d'Aménagement Ce projet a été élaboré dans le respect de trois et de Développement durable (PADD)

Concertation avec les Personnes Publiques Associées

√ 17 décembre 2010 :

Délibération tirant le bilan de la concertation

Délibération validant le PLU à arrêter ✓ 31 mai au 30 juin 2011 :

Enquête publique √ 18 novembre 2011 :

Approbation du PLU par le Conseil Municipal

Puis approbation définitive par les services de l'Etat.

La commune de Mauzac est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS), approuvé le 5 décembre 1983. Considérant que ce document d'urbanisme, déjà modifié à 6 reprises, ne permettait plus de répondre de manière satisfaisante aux enjeux du territoire communal, le Conseil Municipal a prescrit la révision du POS avec la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme.

principes rappelés à la commune par le Préfet, lors du lancement de la procédure de révision :

- <u>Principe d'équilibre</u>: entre développement urbain et développement rural, la préservation des espaces agricoles, la protection des espaces naturels et des paysages.
- Principe de diversité: diversité des fonctions urbaines, mixité sociale, diversité résidentielle.
- Principe d'économie de l'espace et du respect de l'environnement: gestion économe de l'espace, sauvegarde du patrimoine naturel et bâti, maîtrise de l'expansion urbaine et des déplacements induits, prise en compte des risques naturels et technologiques

Investissements

Type d'achat	Montant engagé TTC	Subvention en %
Souffleur	996 €	35 % CG
Réfrigérateur cantine scolaire	1 190 €	60 % CG
Lave-vaisselle + aspirateur	4 006 €	60 % CG
Matériel et mobilier scolaire	7 675 €	60 % CG
Moustiquaire école	2 630 €	60 % CG
Matériel informatique	2 474 €	50 % CG
Préfabriqué école	19 353 €	60 % CG
Maison de l'environnement	26 743 €	50 % CG
Rénovation Mairie 1ère tranche	106 204 €	65 % CG
Aménagement salle polyvalente	9 154 €	50 % CG
Rénovation Mairie 2ème tranche	19 791 €	65 % CG
Peinture salle des associations	3 539 €	50 % CG
Création classe primaire + travaux aménagement	63 949 €	60 % CG
Tracteur + pulvérisateur	13 634 €	35 % CG
Chauffage CLAE	2 411 €	50 % CG
Travaux d'urbanisation	418 758 €	65% CG
Effacement réseaux	343 075 €	87% SDEHG + CG
Acquisition immeuble	101 845 €	55 % DGE
Démolition château d'eau	60 615 €	50 % DGE
Réhabilitation terrain		50 % DGE
Tracteur	61 000 €	35% CG
Logiciels informatiques	5 408 €	50% CG
Tableau horloge église	2 217 €	En cours d'instruction
Travaux chemin communaux et rues	272 500 €	38% Accord POOL CG

TOTAL INVESTISSEMENTS 1 549 167 €

Marchés Publics

Restauration scolaire

- Adjudicataire : SCOLAREST
- Pas d'augmentation du prix de la cantine
- Qualité du service et des repas améliorée (compte-rendu des enfants)

Ordures ménagères

- Adjudicataire: COVED
- Amélioration du service (réorganisation interne prestataire)
- Elargissement de la tournée centre bourg
- Eco Emballage

Vie locale: parlons des associations

Créa2mains

L'activité de Créa2mains a repris en septembre dernier. Trois nouveaux membres, dont deux Mauzacaises, ont rejoint les créatrices de talent. « Les petites mains » ont préparé les fêtes de fin d'année avec au programme la réalisation de boules de noël, cartes de vœux, confection de sapins de noël... mais aussi la réalisation de tableaux de sable, décoration de lampes, fabrication de colliers au crochet, et de lampes d'ambiance au polyphane.



Pour l'année 2012, l'association regorge de projets tels que des sacs à coudre et à peindre, des objets en fil de fer, et tout plein d'autres choses encore.

Rendez-vous tous les mercredis à 20h30, salle de la mairie.

Un an de carillons

Voilà donc déjà un an que Patrimoine Mauzacais a décidé de réactiver notre carillon (les nadalets en furent le point de départ). Quelques amateurs ont tenté alors de s'initier à cette pratique avec plus ou moins de difficultés vu l'état du matériel et l'étendue de leurs compétences musicales. Finalement une animation est assurée dans la mesure du possible tous les dimanches matin et lors des manifestations qui ont lieu dans notre village. Les Mauzacais ayant un événement à fêter sont invités à se manifester.



Nous notons avec satisfaction que cette initiative a provoqué de nombreuses visites de l'église (prés de 200). Les contacts que nous avons pu avoir à cette occasion montrent combien les personnes de Mauzac ou de passage sont attachées à la conservation de notre patrimoine coutumier ou architectural. À ce sujet, de nombreuses compétences ont spontanément proposé leurs conseils ou leur aide. Tous les visiteurs ont apprécié l'intérieur très bien rénové de notre église ainsi que son parfait entretien. Et l'on ne peut que remercier les personnes qui se dévouent à cela.

Encouragés par ces réactions nous souhaitons continuer cette mise en évidence de notre patrimoine sous toutes ses formes. La pratique des nadalets ou aubetas en fait partie. Les musiciens amateurs ou pas sont invités à venir pratiquer.

Club des Aînés

C'est avec un évident plaisir que les aînés se retrouvent tous les jeudis, de 14h à 16h30, à la salle de la mairie pour disputer des parties de rami et partager les dernières nouvelles. Sous la houlette de Madame Desclaux, toujours très active au sein de l'association, les aînés se sont retrouvés autour d'un succulent cassoulet le 8 octobre dernier.

Pour cette nouvelle année, une sortie est prévue le 13 février prochain avec au programme repas spectacle « âge tendre de l'opérette » (sous réserve d'une nombreuse participation des adhérents).

L'assemblée Générale aura lieu au mois de

Danse et Pilates

Au programme:

Eveil : expression corporelle qui développe la sensibilité artistique par la pratique de mouvements ludiques.

Danse classique : les principes fondateurs techniques et esthétiques sont l'en dehors, l'aplomb, l'esprit de rigueur et de netteté, le souci d'élégance et de clarté

Danse modern 'jazz : perpétuel métissage des rythmes, des formes, des genres, des modes, des techniques et des styles (cabarets, clips vidéo, comédies musicales,)

Pilates : méthodes douces de renforcements musculaires basées sur les mouvements qui font appel au travail de l'ensemble des muscles (plancher pelvien, abdos, dorsaux, cuisses,)

17h-18h danse classique 7-9 ans 18h-19h modern 'jazz 10 ans et + **JEUDI**

17h-17h45 éveil 4-6 ans 17h45-18h45 danse classique 7-9 ans

18h45-19h45 modern 'jazz 10 ans et + 19h45-20h45 Pilates adultes

Inscriptions : Mairie de Mauzac Renseignements au : 05.61.56.30.46 ou 06.72.74.73.26

APEM

L'année 2011-2012 a débuté le 6 Novembre avec une collecte de dons pour l'école sinistrée.

Puis, le 3 décembre eut lieu la traditionnelle « marche aux lampions » dans les rues de Mauzac. Les enfants y ont retrouvé le Père Noël, à qui ils ont pu remettre leur lettre. La manifestation s'est terminée autour d'un conte de Noël et d'un gouter avec chocolat chaud pour les petits et vin chaud pour les



Vide grenier organisé par la Mauzacaise des boulistes :

Le samedi 1er octobre, l'équipe au grand complet de la Mauzacaise des boulistes s'est mobilisée pour organiser son premier vide grenier. Rien n'a été laissé au hasard. Le soleil était de la partie pour accompagner cette heureuse initiative.





L'ambiance a été conviviale dans les rues du centre du village

L'expérience est à renouveler au printemps, nous a confié la trésorière Madame Laillette

Renseignements au: 05.61.56.38.01

Patrimoine Mauzacais

Beau succès pour l'exposition « talents mauzacais »

Il y avait du monde pour découvrir les œuvres des peintres, sculpteurs et créateurs mauzacais! Le vernissage fut haut en couleurs. Chacun a pu apprécier la diversité des travaux présentés et beaucoup se sont étonnés du nombre d'artistes dissimulés dans les petites rues du village. Montrer son travail n'a pas été facile pour tous les exposants : il fallait oser présenter au public les fruits très personnels d'une passion, de longues heures d'attention et d'apprentissage! Petite mention spéciale pour Angélique Viedma la plus ieune participante. Ses photos retouchées, son travail à l'encre et ses illustrations retravaillées (entre autre) ont su attirer les regards intrigués des visiteurs.



L'association « patrimoine mauzacais » sait nous surprendre. Que nous réserve-t'elle pour l'an prochain en ce désormais troisième week-end traditionnel septembre?



Angélique Viedma, la plus jeune participante de l'exposition« talents mauzacais »

Tennis de table

Que de chemin parcouru en à peine 6 mois d'existence ! 45 licenciés, une montée en division supérieure et la création d'un site internet sont les faits marquants de l'année 2011.

En 2012, l'ambition est de mise : créer une troisième équipe en septembre, passer la barre des 60 licenciés et garder la convivialité et la bonne humeur qui les caractérisent.

En ce début d'année, période de grandes résolutions, pourquoi ne pas (re)faire du sport en pratiquant le tennis de table, sport olympique par excellence ?

Quel que soit votre âge (à partir de 5 ans), vous pouvez rejoindre dès à présent le club de votre village.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Dominique au 06.82.19.61.52, ou par mail à mauzacttable@aol.com ou encore sur le site www.mauzactt.fr ou enfin sur facebook.



Info / concert gratuit!

Le Conseil Général de la Haute-Garonne offre un concert gratuit à la commune de Mauzac :

C'est dans l'église de Mauzac, que l'orchestre de chambre de Toulouse viendra donner un concert, intitulé « de Purcell à Britten » Réservez votre soirée du 22 mars 2012 à partir de 21 heures. Ce concert sera réalisé en partenariat avec l'ADDA 31 (Association Départementale pour le Développement des Arts).

» Agenda ... :

* COGFM :

> 21 Juin : fête de la Musique (ouvert aux amateurs musiciens ou chanteurs Mauzacais)

> 23 juin : feu de la Saint Jean et soirée grillades sur les Berges de Garonne

>27, 28 et 29 juillet : fête locale.

* Mauzacaise des boulistes :

> au printemps : vide grenier dans les rues du village

* **APEM** :

ballons

> 8 Janvier : vente de galettes

> 24 Mars : carnaval

> 8 Avril : à la recherche des œufs de Pâques > 30 Juin : kermesse, pique-nique et lâcher de

* Patrimoine Mauzacais:

> 13 mai : rallye promenade

> 10 juin : vide livres et animation BD avec la

bibliothèque

Bibliothèque ...

Tout d'abord, nous vous souhaitons à tous un bon début d'année 2012.

Bienvenue à Christine! Son arrivée et son dynamisme ont permis la mise en œuvre de nouveaux projets à la bibliothèque. Cela nous a donné la possibilité d'ouvrir une nouvelle plage horaire le mardi après-midi et de libérer des heures le vendredi matin pour accueillir les assistantes maternelles et les tout-petits.

Un nouveau service de portage de livres à

domicile « Bibadom » est d'ores et déjà mis en place pour permettre aux personnes dans l'incapacité de se déplacer d'avoir accès aux livres.

L'atelier d'origami et l'exposition sur le thème du Petit Prince proposés cet automne par Fatima Farradji de l'Association « Des livres et nous » ont rencontré un vif succès auprès des lecteurs. Devant l'enthousiasme des enfants, nous renouvelons son intervention pour les mercredis matin des 18 janvier, 29 février et 28 mars 2012.



En février et mars, le « Polar » sera mis à l'honneur avec une exposition-présentation de nos nouvelles acquisitions du genre, et des projections de films.

En juin, nous nous associons au Patrimoine Mauzacais pour la troisième édition de la Fête du Livre que nous consacrerons à la bande-

Nous vous recevrons prochainement dans un espace réaménagé encore plus accueillant. D'autre part, nous travaillons à un projet de création d'une discothèque que nous espérons pouvoir mettre en place durant cette année

Pour finir, nous tenons à remercier les personnes, plus nombreuses cette fin d'année, qui nous ont donné des livres en excellent état pour enrichir notre fonds. Merci également à La Coccinelle avec qui le partenariat est depuis toujours un échange riche et motivant.

avec le groupe scolaire dès son retour sur la commune.

Merci et à bientôt, Emilie et Christine 05 34 48 13 38 bibliotheque-mauzac@orange.fr

Horaires: Mardi 14h30-18h30 Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 Samedi 9h-12h30



Suite aux évènements qui se sont passés à Nous avons été le relais de donateurs en l'école de Mauzac, les enfants de l'équipe du faveur de l'école de Mauzac que nous remer- journal du clae sont allés voir leurs camacions pour leur solidarité, et nous espérons rades pour savoir comment ils avaient vécu pouvoir reprendre une collaboration suivie ce drame et si leur nouvel environnement scolaire provisoire leur convenait.

Voici leurs réponses :

ECOLE - CLAE

- Suite à l'incendie, beaucoup d'entre eux n'ont pas réalisé que leur école ait pu brûler. Ce fut un gros choc. Certains élèves du CM2 n'acceptent pas le fait de ne pouvoir finir leur scolarité dans une école où ils ont passé 7 ans de leur vie
- Quand il a fallu changer d'école ce fut un début difficile pour certains d'entre eux car les enfants des autres communes n'étaient pas tous gentils. Mais avec le temps ils apprennent à se connaître et des liens d'amitiés se tissent.

Dans ces nouvelles écoles ils précisent tous qu'ils adorent manger au self, et trouvent l'équipe d'animation très sympa.

Mais, malgré ces points positifs tous veulent revenir à Mauzac pour étudier dans leur école et retrouver leurs copains.

Infos express

> Commission Action Sociale

Permanences à la Mairie les 1ers samedis de chaque mois de 10 à 12h.

> Permanence assistante sociale :

les jours et horaires sont affichés sur le panneau à l'extérieur de la mairie.

> Offices Religieux (catholique)

Pour tous renseignements, contacter le presbytère de Carbonne au 05.61.87.84.96. Horaires des offices : les horaires sont affichés sur la porte de l'église de Mauzac

> N° téléphones / urgences :

SAMU : **15** Gendarmerie: 17

Pompiers: 18

Centre anti-poison: 05 61 77 74 47 Gaz: 0800 47 33 33 (odeur ou manque de Gaz)

> Dates / encombrants 2012 :

14/03 - 13/06 - 12/09 - 14/12

> Petites annonces :

Une zone d'affichage est réservée à la mairie pour vos petites annonces.

Etat civil

> Naissances :

MONETTI Louison	16 juin
CAMPANA Julian	16 août
MARCHAL Laura	13 septembre
CASTELLAZZI Maelys	02 octobre
HAMMAMI Nathan	16 novembre
MARCHIONI Leya	27 novembre
EVRARD Tristan	08 décembre

> Mariages :

PHILI	BERT Laurent	
	et CLEMENCEAU M. Claude	09 juillet
SANC	HEZ Sébastien	
	et LEMONNIER Julie	06 août
BROU	SSE Michel	
	et OUSSET Dominique	06 août
DAL-E	BO David	
	et OBOEUF Sabrina	03 sept.

> Décès :

CAVALLI Gian Paolo Mario	30 juin
DE SOUSA Maria	01 août
WEDER Serge	17 août
SPICK Thérèse	07 octobre

Rappels d'arrêtés municipaux

*Arrêté du 02 avril 2010 / Interdiction des feux :

> Sur le domaine public et dans les propriétés privées sont rigoureusement interdits les brûlages des déchets ménagers ou issus des constructions et démolitions. Les déchets doivent être évacués par leur propriétaire à la déchetterie se trouvant à Carbonne.

*Arrêté du 21 décembre 2009 / Lutte contre les aboiements de chiens :

> Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du

Infos pratiques

Prochain recensement : le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. Un agent recenseur se présentera à chaque logement mauzacais, pour remettre deux questionnaires différents. Le premier intitulé feuille de logement, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. Le deuxième intitulé bulletin individuel, comprend 25 questions qui concernent la situation des personnes. L'agent déposera un bulletin individuel par personne vivant dans le logement. Les deux agents recenseurs qui interviendront sur Mauzac sont Isabelle Le Goff et Vanessa Grillon. Elles porteront une carte délivrée par la mairie et l'INSEE.

Passage à la télévision numérique :

La région Midi-Pyrénées est passée à la télé numérique le 08 novembre 2011. Pour plus d'information, appelez le : 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (Prix d'un appel local)

Ordonnance mauzacaise!



Les archives municipales de Mauzac recèlent des documents qui ont certes un intérêt historique mais revêtent aussi parfois un intérêt plus anecdotique. Voici ce qu'en 1827 le Maire de Mauzac fait publier et afficher (orthographe respectée).

Ordonnance de police du maire de Mauzac Le maire de Mauzac vu l'art. 46 de la loi du 20 juillet 1791 relatif au droit attribué à l'autorité municipale, soit de publier de nouveau les lois, ordonnances et Règlements de police existans, rappelant les citoyens, à leur observation, soit le pouvoir d'ordonner les précautions locales sur les objets confiés à sa vigilance arrête ce qui

Art 1er II est défendu à tout particulier de déposer dans les rues , places publiques ou promenades pendant plus de 24 heures, aucune sorte de fumiers, terreaux, matériaux, bois de construction et autres objets quelconques, sous peine d'amende ; il est adjoint aux dits particuliers, sous la même peine d'enlever dans les 3 jours après la publication de la présente ordonnance, tous ceux des objets ci-dessus désignés actuellement déposés dans les dites rues, places, promenades et voie publique.

Art 2 il est défendu à touts cabaretier,

aubergistes de donner à manger et boire ainsi qu'à jouer après 9 heures et demie du soir en tout temps de l'année; les étrangers qui y soient y loger exceptés.

Art 3 il est défendu de danser et de jouer à aucune sorte de jeux dans les rues et places pendant les offices divins a quelque heure du jour que ce soit.

Art 4 les aubergistes et cabaretiers ainsi que tous taverniers ne pourront garder chés eux pendant tout le temps des mêmes offices divins, que des étrangers reconnus voyager. Art 5 il est déffendu à touts individus, de chanter dans les rues après neuf heures du soir, comme aussi de chanter en manière quelconque aucune chançon blessant la descence et l'honnêteté.

Art 6 Toute course d'âne ou autre expédient pour y suppléer, tout charivari est prohibé. Art 7 il est déffendu de promener pendant la nuit en habit de masque et faux visage. Art 8 Tout attroupement soit pendant le jour soit pendant la nuit audela de vingt personnes est déffendu, toute résistance sera signalée par la police a toute autorité compétante.

Art 9 II est déffendu de jetter dans les rues et par les fenêtres des matières fécales, puantes ou malsaines; les rues seront balayées d'après l'ordre de la police.

Art 10 Toute ordonnance de police antérieure à la présente dont les dispositions ne seront point abrogées par celle ci dessus seront exécutées dans tout leur contenu.

Art 11 Toutes contraventions a la présente ordonnance seront constatées par procès verbaux dressés par nous ou notre adjoint et transmis à l'autorité compétante pour être suivis conformement aux lois.

Notre adjoint est spécialement délégué par nous pour l'exécution de la présente ordonnance ...

La présente ordonnance sera soumise à l'approbation de l'autorité supérieure pour être ensuite, lue, publiée et affichée aux liuex accoutumés de la commune.

Fait à la mairie de Mauzac le 15 décembre

Le maire B. Moulas

Et l'histoire continue....

L'Echo des Platanes – numéro 7 – Janvier 2012

Directeur de la publication : Eric Salat - Contact à la mairie : 05 61 56 30 46 - ISSN en cours. Tirage: 500 exemplaires - Impression: Cazaux Imprimerie 05 61 51 15 88 sur papier FSC respectant les normes

environnementales. Ont participé à la rédaction du n°7 : Nathalie Braud- Marie-Hélène Bruguière - Jean-Luc Bruguiere -Mesmin Campagne – Eric Forget - Josiane Garcia – Marie Cécile Guillory – Claire Perroton - Eric Salat – Christine Sérielle.

Ne pas jeter sur la voie publique

Prochain numéro : juillet 2012

Pour suivre l'actualité de Mauzac en direct :

http://www.mairie-mauzac.fr/



Les enfants et les enseignants de l'école de Mauzac, très touchés par toutes les marques de sympathie et les manifestations de solidarité témoignées à la suite du sinistre de leur école vous remercient chaleureusement et ont tenu à réaliser pour l'occasion une œuvre collective. Elle servira dorénavant de logo à notre école et sera exposée à la Mairie de Mauzac en remerciement à la réactivité et au soutien des élus de la municipalité au cours de cette épreuve.Un immense MERCI aux parents, familles, employés municipaux, particuliers, associations, collectivités locales, écoles, collèges, entreprises et commerces...

L'équipe enseignante - Mauzac, le 8 décembre 2011